

NOVEMBRE DÉCEMBRE 2023 - N° 399



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER TRAVAUX

Pages 21 à 23

Mise aux normes
tableau

Dépannage

Installation neuve

Rénovation

Portail

Vidéophone

ELECTRICIEN

★ de père en fils depuis 1962 ★



Qualité



Garantie

Mr. Pires 06.30.13.35.47



43 CÔTE DE BEULLE - 78580 MAULE



Thé l'Artiste

Salon de thé - Concept store

1 rue Saint Vincent - 78580 Maule / 06 85 52 59 85

Salon de thé 🌲 Déjeuner le midi 🌲 Epicerie
fine 🌲 Cadeaux homme-femme-enfant 🌲
Art de la table 🌲 Papeterie 🌲 Presse

Ouvert du mardi au samedi 9h30-19h

Le dimanche 10h-13h et 15h30-19h / Fermé le lundi



thelartiste78



thelartiste



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

C'est l'automne,
mais ne laissez
pas tomber votre
projet immobilier

Notre équipe
vous accompagne
pour le concrétiser !

AGENCE DE MAULE

01 85 79 02 03

27, rue Quincampoix 78580 MAULE



laresidence.fr

CONSEILS & ESTIMATION
OFFERTS



Effroi, devant des haines qui s'expriment sous toutes les formes de par le monde, sans épargner la France. Effroi devant des peuples, des nations, des hommes qui s'affrontent et vont jusqu'à tuer au nom de causes aussi vaines qu'artificielles, civilisations, religions, États, territoires et cultures.

Compassion, devant tant d'innocents, de pères, de mères, d'enfants terrifiés qui payent, de leur emprisonnement, de leurs souffrances, de leurs blessures et si souvent de leur vie, des conflits dont ils ne sont pas la cause. Ils ne demandaient que la paix et la joie de vivre unis. Impossible de rester de marbre face à la déferlante d'informations et d'images anxiogènes qui nous assaillent chaque jour un peu plus et forcent l'inquiétude.

Inquiétude, face au vacarme des mots quand ce n'est pas celui des armes, aux manifestations et aux cris de haine, aux vociférations de toutes sortes. Inquiétude qu'une telle gangrène puisse s'étendre et gagner du terrain au plus proche de nous. Inquiétude que ces antagonismes planétaires n'impactent encore plus notre vie quotidienne, notre vivre ensemble et notre économie, et ne favorisent toujours plus la frilosité, le repli sur soi, l'individualisme déjà si répandus.

Mais aussi Espoir. Espoir que les conflits s'estompent, le besoin de préservation de notre humanité et de notre planète reprenne le dessus, que la sagesse revienne, que les larmes sèchent, que les sourires illuminent toujours plus de visages et que notre joie s'exprime plus encore.

Dans un contexte apparemment morose, regardons ce qui va bien, ce qui nous rapproche et nous réunit, car les exemples ne manquent pas et fort heureusement, notre communauté mauloise apparaît épargnée de ces rivalités. Voyons ainsi le coté positif de ce que nous vivons à Maule, car plus prosaïquement et au quotidien, nous avons nombre de raisons de nous réjouir. Après des fêtes de Noël que nous espérons aussi joyeuses que possible, 2024 verra ainsi la concrétisation de nombre de projets comme l'extension du parc Fourmont

pour nos loisirs, la reconstruction du périscolaire Charcot pour nos enfants, l'enfouissement des réseaux boulevard Paul Barré et impasse de Beulle pour l'embellissement de notre commune, la réfection de tout l'éclairage public pour notamment d'importantes économies d'énergie et l'extension de la vidéoprotection pour notre sécurité. Le bailleur 3F a entamé un grand projet de rénovation de la Résidence Dauphine pour le confort et l'agrément de tous ses habitants.

Grâce à notre gestion rigoureuse, Maule voit la reconnaissance de ses efforts par l'obtention de nombreuses subventions du Département, de la Région et de l'État.

De leur côté, nos associations agissent au quotidien dans tous les domaines, sports, culture, scolaire, social et loisirs pour le bonheur de tous !

Le personnel communal assure avec engagement tous les services rendus par la commune aux Maulois, petits et grands.

Nos commerçants et nos artisans s'animent plus que jamais pour nous apporter ce qu'ils font de meilleur afin d'enjoliver et rendre plus joyeuses encore nos fêtes qui approchent à grand pas.

Tous ces acteurs s'unissent pour nous offrir un Marché de la

Saint-Nicolas féérique et chaleureux.

Que de raisons d'espérer !

Profitons ainsi de la chance que nous avons de vivre à Maule, oeuvrons inlassablement à apaiser et réunir car, dans cette perspective, chacun d'entre nous a son rôle à jouer.

Le Maire, Laurent RICHARD, le conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter à tous un très joyeux Noël, dans la paix, la sérénité et plus encore la fraternité.



Olivier LEPRÊTRE

1^{er} adjoint au Maire

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 11 Cérémonie de commémoration du
11 novembre
Monument aux morts - page 5

Samedi 18 Marché spécial "Fête du Beaujolais"
Place du Général de Gaulle - page 38

Samedi 18 La municipalité à votre écoute
Place du Général de Gaulle - page 5

Samedi 18 Tournoi Volley in the Dark
Gymnase Demaison - page 34

Dimanche 26 Rassemblement des Rétro Mauloises
Parking de la salle des fêtes

Lundi 27 Don du sang
Salle des fêtes - page 42

Jeudi 30 Illuminations du sapin de Noël par les
enfants du périscolaire
Place du Général de Gaulle - page 17

DÉCEMBRE

Samedi 2 et dimanche 3 Marché de la Saint-Nicolas
Place de la mairie - page 12

Mercredi 13 Biblioanimation
*Salle d'exposition de l'Espace Culturel
Marcel Tréboit - page 17*

Dimanche 24 Rassemblement des Rétro Mauloises
Parking de la salle des fêtes

Sommaire

Vie municipale	5
Santé	13
Actualités jeunesse	16
Environnement	18
Dossier travaux	21
Vie citoyenne	24
Vie économique	26
Culture	30
Vie associative	33
CC Gally Mauldre	39
Informations pratiques	42

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580
MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne
NOSTRADAMUS, commission de la
communication sous la vice-présidence de
Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Régie publicitaire :
LVC Communication
Frédéric FARAGO : 06 11 59 05 32

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Service communication

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER -
Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie
KARM - Véronique CHARRETIER - Jean
TIPHAINE - Service communication Mairie de
MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de
photographie ou de texte
interdite.



Partenaires : certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document
respecte les normes internationales de gestion
durable PEFC. Cette certification garantit notamment
le replantage, la préservation de la diversité
biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les
droits des exploitants et des peuples indigènes.



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, l'UNC de Maule, en partenariat avec le Souvenir Français, organisera la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 au monument aux morts. Les élèves de nos écoles élémentaires et du collège participeront également à nos côtés à cette commémoration.

Rendez-vous sur la Place de la mairie à 11h10 pour le départ du cortège. Début de la cérémonie à 11h30 au monument aux morts.

Le samedi 18 novembre, l'UNC proposera son traditionnel repas dansant (sur inscription - ouvert à tous dans la limite des places disponibles) à la salle polyvalente d'Aulnay-sur-Mauldre. Présence d'un accordéoniste et d'un chanteur. Le repas sera servi par le traiteur habituel, Établissement Guichard de Plaisir.

Renseignements et inscriptions : patrick.carrelet@gmail.com ou 06 60 88 81 61.

État Civil

► Naissances :

Robin VANNIER, le 09 août 2023
Flora BOULENGER MERLEN, le 18 août 2023
Marin FOUQUE, le 22 août 2023
Zayd BRAHIMI, le 09 septembre 2023
Célya ESNAULT TUCOU-BLANQUET, le 09 septembre 2023
Mathis HELLEC BARLET, le 20 septembre 2023

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

► Mariages :

Cédric TRÉFEIL et Géraldine LE GUILLOU, le 26 août 2023
Andrew DEBERNE et Mève SCHVOCH, le 02 septembre 2023
Hedi TABKA et Lila BILLON, le 09 septembre 2023
Franck VANDERVEN et Julie MASSET, le 09 septembre 2023
Thomas LOPES DA CUNHA et Kelly RODRIGUES SOARES, le 16 septembre 2023
Clément POLGE et Fanny STOCHLINN, le 16 septembre 2023
Michaël BOUTIN et Maryse PICARD, le 29 septembre 2023
Vincent LÉGER et Marie LEQUERTIER, le 30 septembre 2023

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

► Décès :

Jean-Marie LE ROY, le 16 août 2023, à l'âge de 89 ans
Yvonne DELANNOY née LABRUNIE, le 19 août 2023, à l'âge de 95 ans
Georgette AURAND née CHARTIER, le 01 septembre 2023, à l'âge de 87 ans
Jean BERTHELOT, le 11 septembre 2023, à l'âge de 90 ans
Carmen BOULAY née ZINDSTEIN, le 14 septembre 2023, à l'âge de 81 ans
Claude FERRARESE née LE GOFF, le 16 septembre 2023, à l'âge de 73 ans
Christine DAGUIN, le 17 septembre 2023, à l'âge de 67 ans
Joël COMPAGNON, le 22 septembre 2023, à l'âge de 70 ans
Dominique REBILLARD, le 23 septembre 2023, à l'âge de 62 ans
Michel GÉRARD, le 25 septembre 2023, à l'âge de 77 ans
Juliette COATLEVEN née GARRIDO PARRA, le 27 septembre 2023, à l'âge de 79 ans

Le conseil municipal présente ses condoléances à leurs proches.

À VOS AGENDAS

La municipalité à votre écoute



Le samedi 18 novembre

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples et directs.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du conseil municipal du 2 octobre 2023.

02
oct.

Rédaction d'une convention cadre pour le programme Petites Villes de Demain

Depuis juin 2021, la commune est lauréate du programme Petites Villes de Demain, qui est un programme d'aide aux communes petites et moyennes exerçant un rôle de centralité pour les villages environnants.

Dans ce contexte, elle a rédigé avec les services de la Direction Départementale des Territoires, "une convention cadre "valant Opération de Revalorisation de Territoires. Celle-ci présente un diagnostic des forces et des moyens dont le territoire dispose afin de mettre en œuvre sa politique de dynamisation de son centre-ville et de ses commerces.

Par ailleurs, elle répertorie aussi les différentes actions qu'elle va mettre en œuvre dans les années à venir, notamment son projet de création d'un parking en centre-ville, la reconstruction du périscolaire Charcot, le passage en LED de l'éclairage public et la maison du développement durable.

Ce document permettra à la commune de pouvoir bénéficier de financements de l'Etat et des différents financeurs (Région et Département), mais également de pouvoir bénéficier de conditions privilégiées pour emprunter sur une longue durée (30 ans) à un taux très avantageux (livret A + 0,6%).

Echange de chemin avec la SECOBRA

Le conseil municipal a acté à la majorité le principe d'échange de parcelles sur le site de Bois Henry avec la société SECOBRA en respectant les conditions exposées par la loi 3DS. De son côté, l'entreprise s'est ainsi engagée à réaliser une haie le long du nouveau chemin ainsi que des zones de jachères. Par ailleurs, et indépendamment de cet échange, Secobra s'est également engagée par écrit à s'impliquer dans la plantation de haies le long des chemins bordant ses

terrains dans le cadre de la concertation qui sera engagée par la majorité municipale au dernier trimestre auprès des agriculteurs du plateau.

Fixation du nombre d'adjoints et modification des indemnités des élus

Suite aux démissions de Sylvain Langlois et d'Hervé Camard de leurs fonctions d'adjoints au Maire, le conseil municipal a acté le passage de 7 à 5 adjoints au Maire. Par conséquent, il est nécessaire de modifier le montant des indemnités des élus, puisque l'enveloppe globale des indemnités versées est calculée en fonction du nombre d'adjoints. Il a donc été décidé de réduire le montant de celle-ci de 3% pour le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux délégués.

Garantie d'emprunts accordée à la société LOGEO dans le cadre de l'opération Villa Giulia

Le conseil municipal a accordé à la majorité une garantie d'emprunt afin de permettre l'acquisition par le bailleur social LOGEO de 17 logements dans les immeubles de la Villa Giulia. En contrepartie, la ville disposera d'un droit d'attribution sur ces logements pour une durée de 40 ans. Ainsi, les dossiers de demande de logements en PLS et PLI présentés par la commune seront prioritaires.

Retrouvez toutes les délibérations adoptées en conseil municipal dans le compte-rendu des conseils municipaux, sur le site www.maule.fr, rubrique "la vie municipale".

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

Les Yvelines font leur cinéma 4 septembre

Nous remercions le département des Yvelines pour la diffusion en plein air du mythique film *E.T L'extraterrestre*.
Merci également au foodtruck *La route des crêpes* pour sa présence.



Forum des associations 10 septembre

Merci aux associations pour leur participation, aux équipes techniques et aux bénévoles pour leur implication. À l'année prochaine !



Festiv'Arts Du 16 au 23 septembre

Carton plein pour le Festiv'Arts grâce à la participation de 34 artistes et l'exposition de 88 œuvres ! Félicitations aux lauréats (retrouvez la liste des gagnants sur notre site internet : www.maule.fr, rubrique "culture et loisirs").



Depuis quelque mois, vous avez pu apercevoir un nouveau visage au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un homme aux yeux bleus pétillants et bienveillants derrière de fines lunettes, notre nouveau directeur de la structure : Jean-François LANOTTE. Un professionnel rodé, avec de l'humour et aimant profondément son métier. J'ai réussi à en savoir un peu plus sur lui.



Le hasard n'existe pas

« Cela a toujours été une évidence de travailler dans le social. J'ai réalisé mes études pour m'orienter dans le secteur de la petite enfance. Pendant sept ans, je me suis occupé de monter des dossiers de financement pour permettre aux gens de se reconvertir professionnellement. Cette mission m'a ouvert les yeux sur mes ambitions personnelles et, ainsi, j'ai pu me former en passant mon BAFA puis mon BPJEPS "Loisirs tout public" afin de travailler dans une crèche ou un accueil de loisirs. »

Ce qui est le plus ironique, pour l'anecdote, c'est que lorsqu'il a souhaité avoir un financement pour se former sur un autre métier, un mois avant la date limite, il n'avait plus de financement ! Le stage qu'il avait trouvé auprès des enfants s'était arrêté en même temps que ce financement.

« Ça a été un véritable parcours du combattant pour trouver à la fois les fonds et un stage afin de pouvoir intégrer cette formation. J'ai dû avoir une petite étoile au-dessus de ma tête, car le financement est arrivé une semaine avant le début de la formation. Je suis donc reparti à la recherche d'un stage. J'ai finalement trouvé et accepté de me tourner vers le public des personnes âgées. Ça a été le déclic. J'y suis resté pendant 10 ans.

Sortir de sa zone de confort

« L'expérience professionnelle acquise durant ces années auprès des personnes âgées m'a amené à vouloir évoluer vers un poste de chef de service. Pour cette raison, j'ai voulu expérimenter un autre secteur en postulant pour un poste de chef de service en protection de l'enfance. J'y ai réalisé que je préférais, de loin, m'occuper d'un public beaucoup plus large. C'est ainsi que je me suis tourné vers un poste de chef de service social au CCAS des Mureaux et, qu'après toutes ces étapes, je me retrouve derrière le bureau de directeur du CCAS de Maule.

Sur ce poste de directeur, j'apprécie particulièrement la diversité des missions confiées, dans lesquelles je peux y exercer toute l'amplitude de mes compétences. Les valeurs liées à ce poste, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation, me correspondent à 100 %.

Aider les autres, c'est dans son ADN

« Je me définis comme une personne très réfléchie, pointilleuse et qui ne peut pas laisser une situation sans réponse. Même sur mon temps libre, je ne peux m'empêcher d'aider et de conseiller mes proches dans leurs démarches administratives ».

S'appuyer sur des partenaires

De nombreux événements ont vu le jour et sont en préparation, notamment lors de la semaine bleue (1^{ère} semaine d'octobre durant laquelle des actions sont organisées sur tout le territoire pour valoriser la place de nos aînés dans notre société). « Nous avons la chance d'avoir de nombreux partenaires dotés de savoir-faire au sein de notre commune. J'ai donc mutualisé nos compétences pour organiser des actions communes : une rencontre intergénérationnelle avec le service jeunesse de la mairie, une balade intergénérationnelle avec la crèche familiale, un café des aidants avec l'ALDS et un loto avec le Campus le Buat. Je veux redonner vie à notre club senior, grâce à ce processus, suite à son arrêt à cause du COVID

Une meilleure gestion de la canicule est également un enjeu majeur. J'invite chacun à se signaler personnellement, ou par un proche, pour que l'on puisse constituer un annuaire pour s'assurer que chaque personne fragile ou âgée soit protégée en cas de canicule. Évènement qui va arriver de plus en plus fréquemment. »

Une grande équipe

Jean-François supervise également la crèche familiale. « Nous sommes une belle équipe, avec des agents et des assistantes maternelles très professionnelles, qui ont un véritable savoir-faire dans un métier très exigeant. Je suis très heureux de pouvoir travailler avec ces nouveaux collègues. »

Jean-François, nous te souhaitons la bienvenue !



Anne Lise Lebrun



Prime de chauffage 2023

Elle est attribuée aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition).

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- RIB.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA PRIME DE CHAUFFAGE 2023

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Colis de Noël 2023

Ils sont attribués aux Maulois âgés de 70 ans ou plus, ayant un impôt net sur le revenu inférieur ou égal à zéro (montant que vous retrouverez sur la 2^{ème} page de l'avis d'imposition).

Vous devrez remettre au bureau du CCAS, la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité.
- Dernier avis d'imposition.
- Quittance de loyer ou, pour les propriétaires, justificatif de domicile.
- Bulletin d'inscription dûment rempli.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE COLIS DE NOËL 2023

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Veuillez nous préciser les options souhaitées :

- | | |
|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Solo (personne seule) | <input type="checkbox"/> Sucré |
| <input type="checkbox"/> Duo (couple) | <input type="checkbox"/> Salé |



Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)

Jean-François LANOTTE : 01 82 86 01 71



Sylvie BIGAY

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

La crèche familiale : une véritable équipe soudée qui cherche à s'agrandir



Être assistant(e) maternel(le), c'est aimer être en contact avec des enfants, être doté(e) d'un bon relationnel, être patient(e), dynamique, organisé(e)... C'est aussi être une personne de confiance pour les familles et les aider à concilier au mieux leur vie professionnelle avec leur vie personnelle. L'assistant(e) maternel(le) accompagne l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité tout en soutenant son développement personnel, son autonomie, son éveil... C'est un métier passionnant car chaque jour est différent. Il permet de voir évoluer les enfants de l'âge de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école et de s'enrichir à leur contact.

De plus, c'est un réel avantage d'être accompagné et soutenu par une structure telle que la crèche familiale ! On peut ainsi échanger sur les pratiques ou les situations rencontrées afin de mener une activité professionnelle plus sereine.

LES AVANTAGES

- Les contrats et les inscriptions sont gérés par la crèche.
- En cas de sortie définitive d'un enfant, un nouveau contrat est proposé à l'assistante maternelle.
- Salaire garanti tous les mois, versé par le CCAS, pas de relation d'argent avec les familles.
- 5 semaines de congés payés et 1 semaine de RTT.
- 13^{ème} mois.
- Formations proposées, journée pédagogique, analyse des pratiques.
- Tout le matériel de puériculture est fourni par la crèche.
- Possibilité d'une aide à l'installation d'une assistante maternelle et d'un prêt à l'amélioration du lieu d'accueil de l'enfant par la CAF.

LES POINTS FORTS

- Soutien et accompagnement d'une équipe de direction pluridisciplinaire (infirmière puéricultrice, EJE).
- Suivi des missions du Code de l'Action Sociale et des Familles dans un souci constant de qualité.
- Écoute, entraide.
- Gestion de l'accueil des enfants en cas d'arrêt maladie ou d'absence de l'assistant(e) maternel(le) référent(e).
- Participation aux jardins d'éveil et aux différents événements collectifs durant l'année (fêtes, spectacle, etc.).
- Travail dans la convivialité et la bonne humeur.

Vous avez votre agrément d'assistant(e) maternel(le) ou vous souhaitez l'obtenir ?

VENEZ REJOINDRE NOTRE SUPER ÉQUIPE !

Contactez-nous :

Crèche familiale de Maule : 01.82.86.01.73

Mail : creche@maule.fr

Une nouvelle directrice à la crèche familiale : Sophie GORSKI

De l'hôpital à la crèche familiale

« J'ai commencé ma carrière d'infirmière à l'Hôpital de Poissy en 2009 dans le service de néonatalogie avant de me spécialiser comme puéricultrice en 2015. Formation qui a pris un peu plus de temps que prévu puisque j'ai eu le bonheur d'accueillir ma première fille avant d'avoir mon diplôme 18 mois plus tard.

J'ai ensuite mis en pause ma carrière dans le domaine hospitalier pour me tourner pendant deux ans vers une crèche collective, où nous accueillions 50 bébés. Puis, lorsque mon deuxième a pointé le bout de son nez, j'ai pris la décision de prendre du temps pour ma vie de famille.

Suite à cette parenthèse, retour à mes premières amours : l'hôpital et, plus particulièrement, la maternité de Poissy. À ce poste, j'ai grandement apprécié d'avoir à la fois le contact et le relationnel avec les familles mais aussi de prodiguer des soins techniques à mes petits patients. Ce cadre professionnel me permettait de préserver un équilibre de vie. Malheureusement, l'augmentation de la charge de travail et la baisse des moyens dans la fonction hospitalière ont amené des restructurations qui ne me permettaient plus d'avoir une vie de famille.

Au même moment, j'ai vu l'annonce du poste de directrice de crèche. Je me suis lancée ! Il y a beaucoup de missions que j'affectionne particulièrement : l'accompagnement des assistantes maternelles, la relation avec les parents et les enfants, être la référentielle santé. C'est un poste très complet et plus intéressant que la crèche collective. Je peux y monter des projets qui apporteront beaucoup à la fois aux familles et aux assistantes maternelles.



Quand on veut, on peut !

Tel est le credo de Sophie. On la découvre violoniste dans l'ensemble instrumental du Val de Seine, vous pourrez même la voir sur scène le 19 novembre à la salle du Bout du Monde à Epône, mais aussi pâtissière à ses heures, trésorière dans une association de parents d'élèves, représentante de parents d'élèves et pleine de sagesse ! « Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et ai confiance en ce qui sera. Mes journées sont bien chargées mais je fonce tête baissée dans ce tourbillon d'activités, car j'aime ce que je fais. »

Bienvenue au sein de notre crèche familiale Sophie !

Anne Lise Lebrun



Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Sophie GORSKI de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 01.82.86.01.73

Mail : creche@maule.fr



Sylvie BIGAY

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

Programme du Marché de la Saint Nicolas



Ville de
Maule



Samedi 2 décembre - 10h/20h

10h-11h : fanfare de Noël

11h-11h30 : concert des petits violonistes (parvis de la mairie)

11h30-12h15 : déambulation féérique

15h-15h45 : fanfare de Noël et déambulation féérique

15h30-16h15 : conte de la Saint-Nicolas (bibliothèque)

16h30 : chocolats chauds offerts aux enfants (tente restauration)

16h30-17h30 : ateliers scrapbooking (tente restauration)

17h-18h : fanfare de Noël

18h-18h30 : spectacle de la compagnie Luminescence (Espace culturel Marcel Tréboit)

Dimanche 3 décembre - 11h/18h

11h-11h45 : déambulation des lutins

12h-13h : batucada

14h45-15h30 : déambulation des lutins

16h30-17h30 : batucada

17h30-18h : spectacle de la Compagnie Luminescence (parvis de la mairie)

Et tout au long du week-end

Promenades en calèche

Visites de Saint-Nicolas et de ses ânes

Atelier maquillage (salle Jean Monet)

Démonstrations de dentelles aux fuseaux et tissage (musée)

Manège proposé par les commerçants de Maule

(placette rue du Pressoir)





Des nouveaux à la maison médicale !



DR DOMITILLE THOMAS BEAULIEU
DERMATOLOGIE

Présente à la maison médicale un mardi par mois.

Prise de rendez-vous par téléphone au : 01 39 27 40 06 (secrétariat de dermatologie de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye).



DR RENÉ-LOUIS VITTE
GASTRO-ENTÉROLOGIE

Prise de rendez-vous par téléphone au : 01 39 27 51 96 ou 01 39 27 53 06.



DR ALAIN FREY
DR ANNE NEDELEC JAFFUEL
MÉDECINE DU SPORT

Prise de rendez-vous par Doctolib.

Médécins généralistes et autres professionnels de santé de la maison médicale :

- **DR CÉLINE DOS SANTOS**

DOCTEUR EN MÉDECINE GÉNÉRALE ORIENTÉE EN GYNÉCOLOGIE MÉDICALE
Rendez-vous sur Doctolib.

- **DR BERTRAND QUINET**

DOCTEUR EN MÉDECINE GÉNÉRALE
Rendez-vous sur Doctolib (téléconsultation possible).

- **DR HERMOUET**

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Rendez-vous : 01 30 90 80 23

- **DR VALÉRIE BIVAS DARRIGOL**

DOCTEUR EN MÉDECINE GÉNÉRALE
Rendez-vous sur Doctolib (téléconsultation possible).

- **CHIRUGIENS-DENTISTES**

DR ADINA BULIGA
DR SOPHIE CORDEIRO
DR PEDRO COSTA
Rendez-vous au 01 30 90 80 96.

- **ORTHOPHONISTE**

JULIE RIETH
Rendez-vous 06 48 42 74 06.

- **OSTÉOPATHE**

HÉLÈNE MOREAU
Rendez vous au 06 99 69 62 82 ou sur Doctolib.

- **INFIRMIÈRES**

STÉPHANIE RAVEAUX (RDV : 01 30 90 83 64 ou 06 37 05 90 17)
CANDICE AVRIL (RDV : 07 88 63 69 89)
STÉPHANIE CUSIN (RDV : 06 74 54 44 21)
STÉPHANNE AVRIL (RDV : 06 12 82 21 34)

- **LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES**

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 13h et de 14h à 18h30 - et le samedi de 8h à 13h - sans rendez-vous.
Tel : 01 30 90 96 64

- **PÉDICURE-PODOLOGUE**

SANDRINE JOURNÉ
Rendez-vous sur Doctolib ou au 06 88 18 13 07

VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ MAULOIS



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **DR HÉLÈNE BONNAUD-PORAS**
DR FRANÇOIS BONNAUD
9 rue saint-Vincent 78580 Maule
RDV : 01 30 90 80 12
- **DR LUCILE SAUSSEREAU (MÉDECIN DU SPORT)**
57, rue de Mareil 78580 Maule
RDV : Doctolib



PHARMACIES

- **DELPHINE AYALE**
11, place du Général de Gaulle 78580 Maule
01 30 90 70 20
Lundi à vendredi : 9h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30
Samedi : 9h à 13h - 14h30 à 19h
- **WILLIAM FALCHETTO**
31, place du Général de Gaulle 78580 Maule
www.pharmaciedemaule.fr
pharmaciedemaule@gmail.com
Lundi au vendredi : 9h à 13h - 14h30 à 19h30
Samedi : 9h à 13h - 15h à 19h



INFIRMIERS

- **ANGÈLE NICOLAS**
DAVID HADDADI
TIHPAINE GOURDEAU
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
01 30 90 62 56
- **VALÉRIE MEGNASSAN**
3, impasse de Beulle 78580 Maule
06 80 28 26 70
- **CÉSALTINA MARTIN**
7, rue d'Orléans 78580 Maule
01 30 90 73 91



PSYCHIATRES, PSYCHOLOGUES, PSYCHOTHÉRAPEUTES, PSYCHOMOTRICIENS, PSYCHANALYSTES

- **CABINET DE CONSULTATIONS DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOLOGIE**
68, boulevard Paul Barré 78580 Maule
DR NATHALIE BEN KEMOUN (PSYCHIATRE, PSYCHOTHÉRAPEUTE ADULTES, ENFANTS ET ADOLESCENTS)
01 30 90 84 71
DR ISABELLE VALENTIN (PSYCHOLOGUE)
01 30 90 74 01
DR CHRISTELLE QUINAULT (PSYCHOLOGUE)
quinaultchristelle@hotmail.com
01 34 75 66 14 ou 06 73 88 34 82
- **AUDE GUÉRITEAU (PSYCHOLOGUE)**
61, avenue Jean Jaurès 78580 Maule
06 38 68 38 25
- **FABRICE ANZEMBERGER (PSYCHANALYSTE)**
2, rue Quincampoix 78580 Maule
Doctolib ou 06 77 52 57 07
- **STÉPHANE LACOMBE (PSYCHOLOGUE, PSYCHOMOTRICIEN, PSYCHOTHÉRAPEUTE)**
JOËLLE LACOMBE (PSYCHOMOTRICIENNE)
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
01 30 90 72 48
- **FLORENCE ROUITS (PSYCHOMOTRICIENNE)**
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
06 35 97 91 85
florence.rouits@gmail.com
- **CMPI (CONSULTATION MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE INFANTO-JUVÉNILE)**
Bâtiment des enseignants Coty
Allée du Verger 78580 Maule
Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) : 9h à 17h. Sur RDV : 01 34 75 81 90 ou 01 30 95 50 89

SANTÉ

VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ MAULOIS



MASSEURS, KINÉSITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES

- **MATTHIEU FRANCOZ** (06 51 76 77 86)
PHILIPPE PRÉZEAU
CÉLIA DESOBEAU
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
01 30 90 87 47
- **CENTRE DE RÉÉDUCATION**
ISABELLE GICQUEL-LONCHAMPT (06 15 05 96 85)
ÉRIC LONCHAMPT
DIDIER GIROUX
3, impasse de Beulle 78580 Maule
01 30 90 49 85 ou 06 14 74 53 13
- **SOPHIE SARRAF**
14, avenue Pasteur 78580 Maule
01 30 90 82 44
- **MARC MAYAUD (KINÉSITHÉRAPEUTE ET OSTÉOPATHE)**
3, impasse de Beulle 78580 Maule
01 30 90 49 81 ou 06 03 96 80 87
- **EMMANUELLE LUTUN**
CLÉMENT DUMONT
OSTÉOPATHES
7, rue du Pressoir 78580 Maule
Doctolib



SAGE-FEMME LIBÉRALE

- **BÉRÉNICE LEBOURG**
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
Doctolib



PODOLOGUE-PÉDICURE

- **THIERRY BÉCHENNEC**
Cabinet paramédical
37, boulevard des Fossés 78580 Maule
06 09 77 46 68



OPTICIENS

- **MAULE OPTIQUE**
12, rue du Pressoir 78580 Maule
01 34 75 81 75
www.mauleoptique.com
- **LES LUNETTES DE SACHA**
2, rue du Plat d'Étain 78580 Maule
01 30 90 68 60
www.leslunettesdesacha.com



AUDIOPROTHÉSISTE

- **AUDITION SANTÉ**
8, place de la Mairie 78580 Maule
01 34 74 95 36



VÉTÉRINAIRES

- **CLINIQUE VÉTÉRAIRE DE LA MAULDRE**
DR GUILLAUME LECLAIR
DR AYMERIC TISSIER
3, route de Mantes 78580 Maule
01 30 90 80 19

Vous êtes un nouveau professionnel de santé à Maule ?

Faites-vous connaître auprès du service communication de la mairie ! Vos coordonnées seront intégrées au prochain Maule Pratique et à notre site internet.

contact.mairie@maule.fr

ACTUALITÉS JEUNESSE

S'INFORMER

Festiv'Arts : ateliers d'initiation

Cette année encore, nos apprentis artistes ont pu s'exercer à deux techniques : la peinture et l'aquarelle ! Un grand merci à Évelyne Decoux et Pascal Salaün, nos deux artistes bénévoles, pour cet agréable moment accordé à transmettre leur passion.



Stages de théâtre

Dans l'attente d'une reprise à l'année des cours de théâtre prévue en septembre 2024, des stages enfants, pré-ados et adultes seront proposés pendant les vacances scolaires d'hiver du 19 au 23 février 2024.

Ceux-ci seront assurés par Myriam BRINDISI et auront lieu sous le préau de l'école élémentaire Jean-Baptiste Charcot.

Plus d'informations (inscription et tarifs) à venir.



Centre de loisirs NOËL 2023



VACANCES : Du 26 Décembre 2023 au 5 Janvier 2024

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 13 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 2023
CCGM : DU 27 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 2023

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire BLEUE 2023-24 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

Attention nous sommes généralement complets avant le fin des inscriptions.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPOSE.
Annulation sans facturation jusqu'au 10 Décembre maximum

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de loisirs de Maule

Tel : 01.30.90.80.79



En route pour la féerie de Noël avec Catherine, Jeanne, Micheline, Monique et Alain avec sa guitare

Mercredi 13 décembre

Pour conter et chanter Noël

Rendez-vous à 15h15 à la salle d'exposition de l'espace culturel Marcel Tréboit

24 rue Quincampoix

Pour les enfants de 4 à 10 ans



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 01.30.90.93.04



S'INFORMER

Illuminations du sapin de Noël

Les enfants inscrits aux temps périscolaires viendront décorer le grand sapin de la place du Général de Gaulle avec les décorations qu'ils auront réalisées avec leurs animateurs.

Rendez-vous le **jeudi 30 novembre** à partir de 17h.



Campus Le Buat

Lorieth et John, deux étudiants colombiens en agronomie, ont été accueillis au Campus le Buat pour une durée d'un mois. Ils ont pu renforcer leur formation en agroécologie par des séminaires, des cours de zootechnie et d'horticulture ainsi que des visites de producteurs et un stage professionnel dans une ferme bio. Les deux étudiants ont découvert Paris, le château de Versailles et se sont familiarisés avec la gastronomie française grâce au travail des apprentis en vin, bière et spiritueux.

Composteurs

La Communauté de Communes Gally Mauldre s'investit pour vous proposer des solutions durables en accord avec sa politique de préservation de votre cadre de vie.

Elle a soigneusement sélectionné un composteur individuel que vous pouvez d'ores et déjà réserver jusqu'au 30 novembre.

Fabriqué en France, avec une finition naturelle en bois certifié PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées), ce composteur de 400L peut être commandé pour 45€.

Pour en réserver un, rien de plus simple !

Il suffit de vous manifester par mail sur :

contact.mairie@maule.fr ou par téléphone au 01 30 90 49 00 en donnant : nom, prénom,

adresse, téléphone et nombre de personnes du foyer **avant le 30 novembre !**

Il vous faudra ensuite patienter puisque la fabrication du composteur demandera un délai minimum de 6 mois à partir de décembre 2023. Votre composteur vous sera transmis démonté. Les modalités de paiement auprès de la Communauté de Communes seront indiquées prochainement, après la réservation des composteurs.



Entretien des trottoirs

À qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

L'entretien des trottoirs, devant chaque domicile, est **à la charge des riverains**. Cela inclut le nettoyage, l'élagage régulier des haies ou arbres, et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité, d'améliorer la visibilité pour la circulation routière et de faciliter l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Les feuilles qui s'accumulent sur les trottoirs peuvent être glissantes et constituer un danger pour les passants : à vous de les balayer.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de libérer le trottoir. En effet, en cas d'accident, la responsabilité des propriétaires ou locataires peut être engagée.

En complément :

La commune fait appel à l'ESAT de la Mauldre pour un désherbage supplémentaire des trottoirs trois fois par an.



Jean-Christophe SÉQUIER

Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Broyage des sapins de Noël

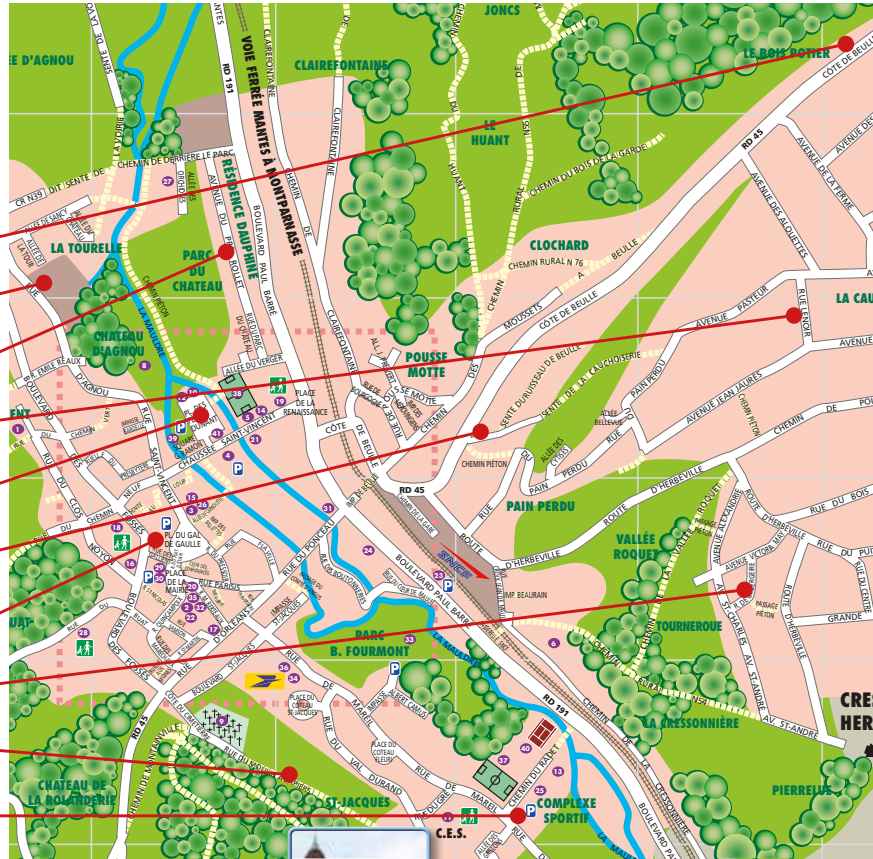
Du 5 au 25 janvier 2024, la municipalité mettra en place des zones de dépôts de vos sapins.

Seuls les vrais sapins, sans flocage, sans leurs décorations et sans sac plastique, pourront être déposés sur les dix points de collecte de Maule, dont vous retrouverez la liste sur la carte ci-après.

Nous vous remercions de bien respecter ces consignes ainsi que les zones de dépôts (qui seront signalées par des barrières) afin que nos services techniques puissent aisément ramasser et broyer vos sapins.

Plan des points de collecte des sapins de Noël

- Côte de Beulle
- Rue d'Agrou
- Avenue du Pré Rollet
- Rue Lenoir
- Place Henri Dunant
- Sente de la Cauchoiserie
- Boulevard des Fossés
- Rue de la Bergerie
- Rue du Moulin à Papier
- Rue de Mareil



Donnons une seconde vie à nos sapins de Noël !



10 points de collecte à votre disposition du 5 au 25 janvier 2024

- Rue Lenoir
- Rue de la Bergerie
- Sente de la Cauchoiserie
- Place Henri Dunant
- Avenue du Pré Rollet
- Boulevard des Fossés
- Rue du Moulin à Papier
- Rue de Mareil
- Côte de Beulle
- Rue d'Agrou



Déchets verts : pause hivernale

Le dernier ramassage des déchets verts aura lieu le lundi 11 décembre 2023.



Le zéro-phyto à Maule

Depuis 2017, l'État, les collectivités locales, comme c'est le cas de Maule, et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Depuis janvier 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'étend à de nouveaux lieux, dont les jardins privés. Maule a depuis longtemps définitivement arrêté d'utiliser des produits chimiques pour l'entretien de ses espaces verts (depuis 2005) et de sa voirie (depuis 2016). Voici quelques conseils d'entretien de vos jardins.

Ce que dit la loi

Depuis 2022, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite dans les lieux suivants :

- les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et d'agrément,
- les lieux d'hébergement et de tourisme, les cimetières et columbariums,
- les jardins familiaux,
- les parcs d'attraction, de divertissement et de loisirs,
- les zones accessibles au public dans les lieux destinés au commerce et activités de services,
- les voies d'accès privé, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail (sauf en cas de nécessité pour des questions de sécurité),
- les zones à usage collectif des établissements d'enseignement,
- les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé,
- les établissements sociaux et médico-sociaux,
- les maisons d'assistant(e)s maternel(le)s et leurs domiciles qui accueillent des mineurs.

Les actions déjà mises en place à Maule :

- Tondre plutôt que désherber. L'enherbement des trottoirs permet à la fois de préserver la ressource en eau et de lutter contre le ruissellement en favorisant les infiltrations.

- Limiter la tonte des pelouses, faucher les prairies et semer des fleurs vivaces dans les pelouses. Cela permet de réduire le nombre de tontes. La hauteur favorise la biodiversité et entraîne une gestion raisonnée des moyens.
- Un cimetière de plus en plus vert permet un meilleur respect de la ressource en eau.
- Des bois et des bosquets laissés le plus possible en libre évolution et une tolérance plus grande envers la végétation spontanée, les herbes folles...
- Du paillage au pied des arbustes limite l'évaporation, la pousse de l'herbe et participe à l'amélioration du sol.
- Des moutons à la place des tondeuses afin de diminuer la pollution et réduire les déchets.

Comment jardiner au naturel ?

De nombreuses techniques et astuces peuvent également être appliquées dans votre jardin.

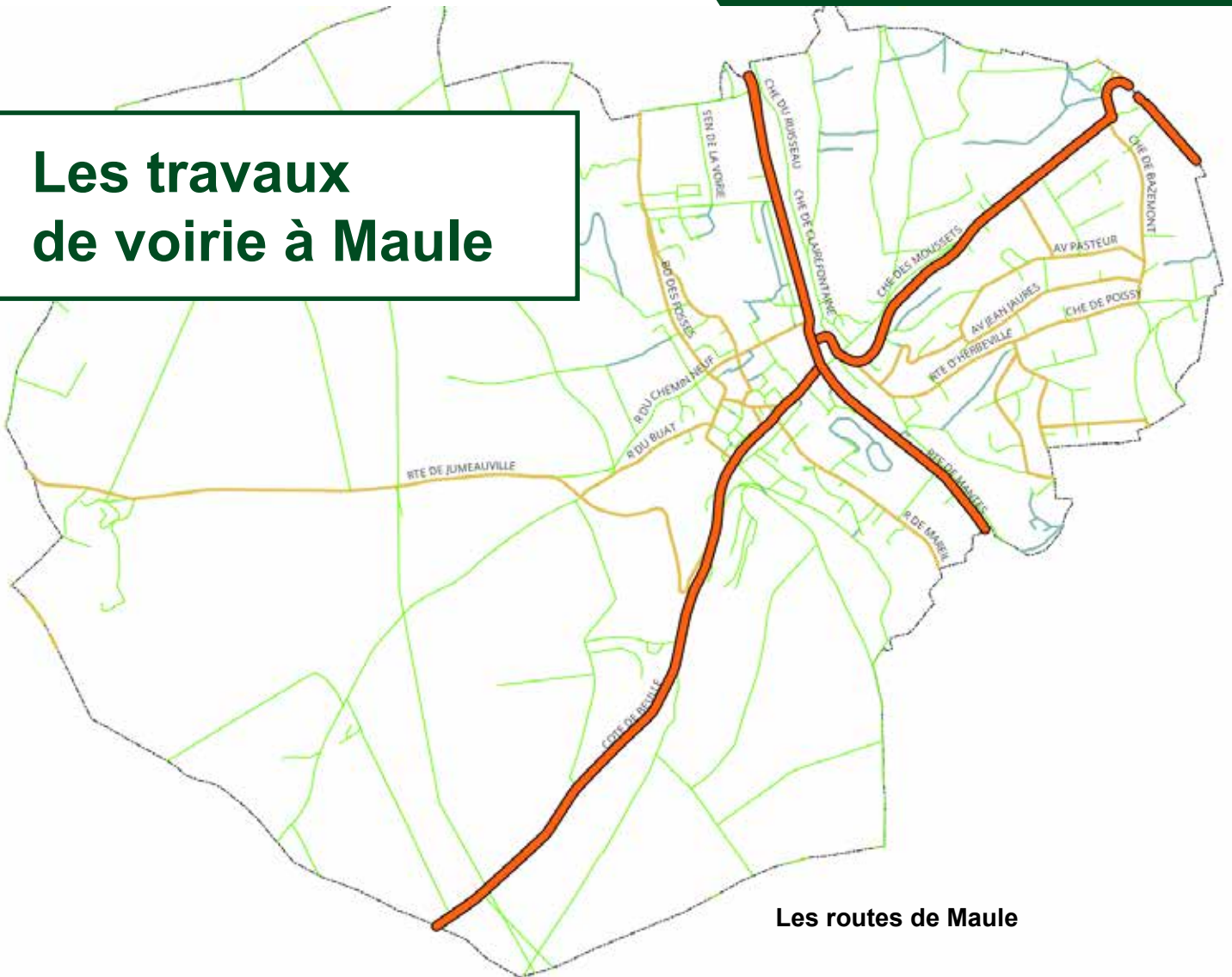
Le site www.jardiner-autrement.fr est rempli de mille et une solutions pour profiter d'un beau jardin en oubliant les produits phytosanitaires. Il vous suffit de réorganiser quelques-unes de vos plantations, d'installer des nichoirs à oiseaux... et de laisser la nature vous donner un coup de pouce !



Jean-Christophe SÉGUIER

Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Les travaux de voirie à Maule



Les routes de Maule

La voirie de Maule, en quelques chiffres, c'est :

2,5

millions d'euros

investis en 3 ans pour leur réfection, leur amélioration et l'enfouissement des réseaux

47

kilomètres

de rues communales et départementales

9

kilomètres

de routes départementales (D45 et D191)

42

kilomètres

de sentiers

50%

soit la moitié

des réseaux électriques déjà enfouis

Cette imposante voirie communale doit faire l'objet de trois grandes catégories de travaux : la réfection complète des chaussées, leur réparation, leur rapiéçage pourrait-on dire et l'enfouissement des réseaux qui embellissent notre commune, mais sont aussi les plus complexes et les plus coûteux. L'ordre de grandeur est de l'ordre de 500 € à 600 € par mètre et nous avons l'objectif de réaliser un enfouissement tous les deux ans.

DOSSIER TRAVAUX

AVANCEÉS ET PRÉVISIONS

C'est ainsi qu'en 2019 a été réalisé :



Rue d'Agnou

- L'enfouissement des réseaux de la route d'Aulnay, rue d'Agnou et rue Saint-Vincent (jusqu'à la chaussée Saint-Vincent), pour un budget de 524 k€ HT.

En 2020, ce furent :



Parking Saint-Vincent

- La réfection complète de la rue d'Agnou et de la rue Saint-Vincent, pour un budget de 1 127 k€ HT.
- La création du parking Saint Vincent, pour un budget de 100 k€ HT.
- La création d'un trottoir devant l'EHPAD La Mésangerie, pour un budget de 22,7 k€ HT.

Soit un budget total en 2020 de :

1 250 000 € HT

Compte tenu des investissements annoncés précédemment et des travaux encore en cours, ceux de 2021 et 2022 ont été limités tout en restant conséquents.

C'est ainsi qu'en 2021 et 2022 ont été réalisés :



Rue du Buat



Parking de la maison médicale



Square Gaston Ramon

- L'enfouissement des réseaux sur le chemin de la Cressonnière (budget : 322,8 k€ HT).
- L'aménagement du trottoir route d'Herbeville entre la rue Croix Jean de Maule et le chemin de Poissy (budget : 17 k€ HT).
- L'aménagement d'un trottoir rue du Buat, au niveau de l'entrée du lycée (budget : 9,9 k€ HT).
- La rénovation des allées du square Gaston Ramon (budget : 14,8 k€ HT).
- La création d'un parking devant la maison médicale (137,3 k€ HT) pour la partie côté square Gaston Ramon, l'autre partie ayant été prise en charge par le Département.

Soit un budget total pour 2021 et 2022 de :

512 000 € HT

DOSSIER TRAVAUX

AVANCEÉS ET PRÉVISIONS

En 2023 ce furent :

- Après l'enfouissement des réseaux en 2022, la réfection du chemin de la Cressonnière (217 k€ HT).
- La rénovation de la couche de roulement de l'avenue de la Ferme début septembre pour un montant (42 k€ HT).

Chemin de la Cressonnière



En prévision pour 2024 : enfouissement d'une partie du boulevard Paul Barré (côté gare) et de l'impasse de Beulle. Cela représenterait environ 800 mètres d'enfouissement.

Boulevard Paul Barré



Comme toutes les zones rurales, nous avons notre lot de « nids-de-poule ». Sauf danger immédiat, leurs traitements sont regroupés et font ainsi l'objet de 3 à 4 campagnes de réparation chaque année.

- 2023 : 19 k€ HT pour deux campagnes. Une autre est prévue pour fin octobre/début novembre.
- 2022 : 23 k€ HT, avec en plus la rénovation des chemins ruraux pour 2,6 k€ HT et la rénovation du chemin de la Fontaine de Beulle pour 12k € HT.
- 2021 : 22,4 k€ HT, avec en plus la rénovation des chemins ruraux pour 10,7 k€ HT.
- 2020 : 21,9 k€ HT, avec en plus la rénovation des chemins ruraux pour 9,0 k€ HT.

Soit, en 4 ans :

86 000 € pour reboucher les trous

47 000 € pour rénover les chemins

Au chapitre des subventions

Nous avons reçu 194 000 € au titre du plan triennal de voirie du Conseil Départemental des Yvelines. Ceux-ci ont été utilisés pour la voirie des rues Saint-Vincent et d'Agnou, ainsi que pour le parking de la Maison Médicale.

Pour l'enfouissement des réseaux rues d'Agnou et Saint-Vincent, nous avons obtenu du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) 175 423,02€ HT.

Pour la voirie des rues Saint-Vincent et Agnou, nous avons touché 146 400€ HT du Département au titre du du programme 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie.

Pour l'enfouissement du chemin de la Cressonnière, nous avons reçu du SEY 52 129,56 € HT et recevrons 42 718 € en 2025.

Soit un montant total de 464 270 €. On voit ainsi qu'en matière de voirie, les subventions couvrent seulement 20% des investissements, laissant l'essentiel soit 80% à la charge de la seule commune. À comparer aux autres types de travaux où nous arrivons à obtenir souvent plus de 60% de subventions.



Ces petits gestes qui font parfois toute la différence !



"Les nations, comme les hommes, meurent d'imperceptibles impolitesses."
Jean Giraudoux, La guerre de Troie n'aura pas lieu

Scènes de la vie quotidienne... Des passants et poussettes dans la rue pour éviter un véhicule sur le trottoir ; un chien fait ses besoins tandis que son propriétaire regarde ailleurs ; un employé municipal ramasse canettes et emballages, restes de pique-niques abandonnés ; des enfants attendent devant un passage piéton tandis que passent des conducteurs indifférents... ; un motard traverse le village... des habitants se réveillent au bruit de sa pétarade ; des rendez-vous non décommandés, tant pis pour la coiffeuse, le médecin ou les autres professionnels ; des amis dépités interrompent leur apéritif lorsqu'un riverain passe sa tondeuse un dimanche midi... ; un client écrase sa cigarette au milieu de dizaines de mégots qui s'accumulent...

Nous avons tous des petites choses qui nous agacent au quotidien... Voitures stationnées sur les trottoirs, vitesses excessives, crottes de chiens, emballages au sol, nuisances sonores... On pourrait en trouver beaucoup d'autres plus ou moins graves... Des petites choses, souvent anodines lorsqu'elles sont isolées, si anodines qu'il arrive que l'on s'en affranchisse par flemme, mais des petites choses qui nous stressent si elles se multiplient, se répètent, s'accumulent.

Et pourtant, il serait si simple de s'éviter ces petits tracas du quotidien en prenant conscience que nous disposons tous d'une baguette magique pour les faire disparaître. Cette baguette magique, c'est le civisme. C'est prendre conscience que nous sommes des acteurs capables de nous faciliter la vie. Le civisme, c'est l'addition de tous ces petits gestes sympathiques et altruistes qui ont le formidable potentiel de faire plaisir à tous alors qu'ils ne coûtent rien à chacun.

Le civisme c'est respecter des règles qui ne sont jamais faites pour ennuyer mais sont des guides pour vivre agréablement ensemble.

C'est prendre garde aux piétons en réduisant sa vitesse, en s'arrêtant pour les laisser traverser, en ne montant pas sa voiture sur un trottoir au mépris de ceux qui l'empruntent tout en le dégradant à force.

C'est reprendre ses emballages pour les jeter chez soi, là où ils seront recyclés, ce qui n'est pas le cas des poubelles publiques.

C'est ramasser les déjections de son ami à quatre pattes pour éviter qu'un enfant ou un adulte ne marche dedans et les jeter dans une poubelle, pas dans la nature ou dans un jardin.

C'est prendre garde à respecter les horaires de nuisances sonores. C'est installer son composteur correctement pour ne pas gêner ses voisins.

C'est sortir et rentrer ses poubelles pour qu'elles restent le moins de temps possible dans la rue.

C'est respecter l'espace public et les agents municipaux qui l'entretiennent.

C'est se souvenir que le bruit est une pollution facteur de stress et que des aboiements, des travaux ou, même aussi sympathiques qu'ils nous paraissent, comme des cris d'enfants ou de la musique, répétition ou excès finissent par gêner ses voisins et créent des conflits.

Le civisme, c'est vivre en bonne intelligence grâce à de petits gestes qui font le bonheur de tous, à commencer par nous-mêmes... Grâce à nos voisins.

Alors, le civisme, ne nous en privons pas, il nous le rendra au centuple !



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

Initiative citoyenne : avancée des projets

Une nouvelle table de ping pong au parc Fourmont



Grâce à l'initiative de Stéphane DELOGÉ, une partie du budget Initiative Citoyenne a été débloquée pour installer une table de ping-pong au Parc Fourmont. À vos raquettes !

Histoire d'un lavoir, la suite !



Grâce au savoir-faire (et aux muscles) de toute l'équipe de l'entreprise mauloise KDS DESIGN qui a également fourni les matières premières, le tout gracieusement, notre lavoir a retrouvé ses bordures. Un grand merci à eux !

Prochaine étape : le retour des bénévoles pour passer toutes les poutres dans une lasure teinte chêne. On attend les volontaires !

INITIATIVE CITOYENNE



Pour présenter votre idée, votre projet

Messagerie :
initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook :
Maule Initiative Citoyenne



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

Restons prudents !

Nous avons été informés que des flyers indiquant des numéros de téléphone de dépannage d'urgence ont été déposés dans des boîtes aux lettres et espaces du domaine public maulois.

Ces flyers, même s'ils portent la mention "Maule", n'ont pas été réalisés avec l'aval de l'équipe municipale. La mairie ne cautionne aucune distribution de flyers.

Nous vous prions de faire attention, un appel se fait à vos risques et périls financiers.





POSTES À POURVOIR

Tous les postes conviennent pour homme ou femme

Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>

Proche de Maule

- ▶ Chef-gérant
- ▶ Employé commercial
- ▶ Agent polyvalent de propreté et des espaces verts
- ▶ Chef de projet marketing
- ▶ Vendeur/serveur concept store
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Analyste de laboratoire de semences
- ▶ Aide-médico psychologique (AMP)

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

- ▶ Animateur scolaire / périscolaire
- ▶ Vendeur décoration
- ▶ Technicien Support Informatique
- ▶ Chargé de Mission QHSE / Stagiaire
- ▶ Coiffeur / Barbier
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ Ménagère à domicile
- ▶ Professeur en soutien scolaire

Proche de Feucherolles :

- ▶ Second de cuisine
- ▶ Animateur périscolaire/extrascolaire
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-Soignant
- ▶ Garde d'enfant à domicile
- ▶ Chargé de qualité
- ▶ Chef d'équipe paysagiste entretien
- ▶ Coordinateur de production

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi)

Votre commune vous assiste dans votre recherche !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez :

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou trouver un stage, une alternance, un job d'été...

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous



En septembre dernier a eu lieu la brocante de Maule organisée par l'association des commerçants maulois (ACAPLM). Cette année encore, la brocante a été un vrai succès.

L'ACAPLM souhaite vivement remercier les nombreux exposants présents, le service technique de la mairie, Joël, policier municipal, et également les bénévoles Mélanie, Audrey et Rémy pour leur disponibilité.

Nous donnons RDV à vos enfants les 2 & 3 décembre pour lancer les festivités de fin d'année dont le programme sera annoncé sur les réseaux sociaux de tous nos adhérents et de l'ACAPLM.

Sandra PERON
Présidente ACAPLM

PORTRAIT



Cyril BASLÉ vous épaulé dans votre quotidien

Dynamique et souriant, Cyril BASLÉ vous accueille dans son tout nouveau commerce, rue Parisis, ouvert depuis le 9 octobre. Rencontre avec ce jeune chef d'entreprise.

Une seconde vie professionnelle

Dans ses locaux colorés, Cyril nous apprend qu'il ne vient pas du tout de ce secteur. « J'ai travaillé pendant 20 ans dans l'audiovisuel et précisément dans le doublage. Cependant, j'étais arrivé à une période charnière dans ma vie professionnelle, oscillant entre lassitude et questionnements. L'industrie audiovisuelle subit de nombreux bouleversements causés par l'arrivée de l'intelligence artificielle et l'automatisation de nombreux procédés. Il était temps pour moi de me tourner vers d'autres horizons plus pérennes. »

Le grand écart entre deux secteurs

« J'ai rapidement su que je souhaitais me tourner vers l'aide à la personne et m'inscrire dans la dynamique du tissu local. Né à Maule, j'ai gardé une affection particulière pour cette commune dynamique et bien connue. J'ai recherché un groupe avec lequel je pourrai m'engager en tant que franchisé. Axéo services m'a plu, je me reconnaissais dans leurs valeurs et leur volonté d'être proche et très humain avec leurs clients et leurs associés. J'avais donc en main un "super projet". »

Une large offre de services

« Je peux intervenir à la fois chez les professionnels et les particuliers. Mon offre de service est très large, mais de manière générale, je peux m'occuper des besoins de ménage, de repassage, de maintenance et de jardinage. J'envisage de me tourner vers l'aide aux seniors en 2024.

Bien que situé à Maule, je me déplace dans le Mantois, le territoire de Gally Mauldre, jusqu'à Noisy-le-Roi. »



Axeo Services

12 rue Parisis
01 30 99 60 64
Site internet : [axeoservices.fr/
agency/159-axeo-services-maule](http://axeoservices.fr/agency/159-axeo-services-maule)

Un caviste passionné et passionnant

Au coin du Boulevard Paul Barré et de la côte de Beulle se niche un nouveau caviste. N'hésitez surtout pas à pousser la porte pour y rencontrer Philippe PELTIER qui vous guidera vers la ou les bouteilles qui conviendront à votre occasion. Ce véritable conteur œnologue ne manquera pas de vous éclairer.



Histoire des mille et un vins

Philippe PELTIER, travaillant dans la finance, est avant tout un véritable passionné de vins. Pourtant, il n'a pas bu une goutte d'alcool avant ses 30 ans. Mais c'est lors d'une dégustation de grands vins que l'intérêt, puis la passion l'éveillent. Il se lance alors, parallèlement à sa vie professionnelle, dans une formation de sommelier et devient même membre d'un jury décernant des prix, précisément pour les vins provenant des Côtes Rôties. Grand amateur et passionné d'histoire, il lance un site « cavagogo.com » où il propose des bouteilles anniversaires. « Il me manquait le contact humain. Lors d'une foire aux vins, je conseillais les visiteurs pour choisir leur vin et j'ai adoré la richesse des échanges. L'âge de la retraite arrivant, j'ai négocié mon départ pour pouvoir investir dans un local. Mon épouse étant encore en activité pour quelques années, je voulais me trouver une activité en l'attendant. »

C'est ainsi qu'en avril, il se lance en tant que caviste. « C'est un véritable plaisir de partir avec ma femme réaliser des tours œnologiques. Je vis des moments formidables, je rencontre des gens « vrais » avec de belles histoires à transmettre. Je connais tous mes vigneron et je raconte l'histoire de chaque vin à mes clients. Quand je regarde mes bouteilles je suis content, car le vin, c'est avant tout du partage, que ce soit leur origine ou la dégustation. »

Rentrez pour découvrir et partager

« Je suis parti de rien quand je suis arrivé ici. Mais je trouve peu à peu mes marques, je résiste aux vagues de chaleurs, mes vins et moi-même n'aimons pas lorsque la température monte dans le local. Mais j'ai été très bien accueilli et j'ai une bonne entente avec mon voisin, Bricor. Je vais organiser des dégustations du vin du mois avec son vigneron, toujours dans l'optique de partager.

La boutique est ouverte de 10h à 12h30, puis de 16h à 19h30 et même 20h si j'ai encore du monde dans mon commerce. Lorsque mon alternant du Lycée du Buat sera présent, je pourrais même ouvrir toute la journée. Pour l'instant rien n'est figé, je suis encore en phase d'observation des besoins de ma clientèle. »

Au plaisir d'échanger avec vous Philippe !

Anne Lise Lebrun



Ma Vieille Bouteille

66 boulevard Paul Barré
06 60 46 24 17

CULTURE

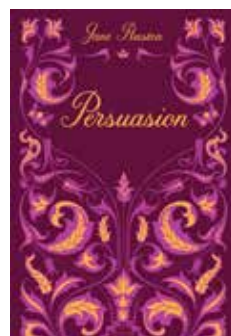
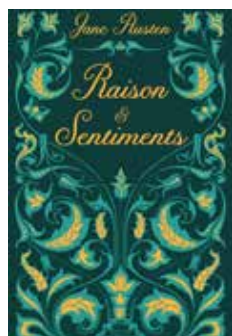
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Du côté des
enfants et
des ados



Du côté des
adultes



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Musée Victor Aubert

OBJET DU MOIS : PLAQUE DE GARDE CHAMPÊTRE

*On peut y lire "Garde champêtre,
Respect aux propriétés
Maule"*



Elle est en cuivre et se portait au ceinturon.

M. Lamy, garde champêtre à Maule, photographié ici en 1913, ne porte pas l'uniforme de sa fonction. Il se contente de la plaque (rectangulaire, différente de celle conservée au musée) accrochée autour du cou.

Aujourd'hui, les gardes champêtres disparaissent peu à peu et sont remplacés par une police municipale, comme ce fut le cas à Maule en 1997.

En 1958, date à laquelle ils ne furent plus obligatoires, ils étaient 30 000. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'environ 1000.

Quelle est l'origine des gardes champêtres ?

On les trouve dès le Moyen-Âge, ce sont les gardes messiers. En effet, leur fonction est, alors, de surveiller les moissons. Ils dépendent des juridictions seigneuriales. En 1539, Charles V officialise leur rôle. Sous Louis XIV, leur fonction devient plus importante : ils doivent aussi surveiller la chasse, droit réservé au roi et aux seigneurs. Glaneurs et braconniers les craignent !

L'abolition des privilèges en 1789 les fait disparaître, momentanément. Car le désordre et les abus qui s'ensuivent conduisent à la loi de 1791 qui réintroduit la surveillance des campagnes par les gardes communaux et celle de 1795 qui les rend obligatoires dans toutes les communes rurales. Au cours du siècle dernier, son pouvoir s'accroît, par exemple, il devient garde pêche. Il devient aussi un peu l'homme à tout faire selon ce que le maire lui demande. On le retrouve ainsi cantonnier.

Mais l'image la plus populaire est celle de « crieur public ». Muni de son tambour, le garde champêtre arpente les rues, s'arrête et, d'une voix forte, annonce « Avis à la population ».

Dans les délibérations municipales de Maule, on trouve nombre de décisions qui devaient être annoncées de cette manière.

C'était un autre temps !

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME



Le musée passe à l'heure d'hiver : ouverture de 14h30 à 17h30 chaque mercredi et les 4 et 5 novembre. Le mercredi 1/11, il ne sera pas ouvert.

À l'occasion du marché de la Saint Nicolas il sera ouvert le samedi 2 décembre de 10h à 19h et le dimanche 3 de 11h à 19h. Dentellières et tisserande seront au rendez-vous pour vous faire découvrir un travail artisanal qu'elles perpétuent fort heureusement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr> ou 01.30.90.61.49



visitez le site du
Musée

Maule il y a 100 ans !

Maule était alors une bourgade de 1450 habitants. La plupart habitait rive gauche.

C'était monsieur PAQUIER, plus précisément maître PAQUIER puisque notaire, qui était maire. Les descendants de quelques conseillers sont encore parmi nous, ou l'étaient encore il y a quelques années : FLOQUET, HUBERT, VICQ, FOURMONT, SAINT-HILAIRE, PRESTROT, OGIER.

Parcourir les délibérations municipales nous apprend quelques faits anecdotiques qui donnent un peu l'ambiance d'une époque. Délibérations transcrites à la plume d'une écriture particulièrement soignée.

En cette année 1923, le conseil se réunira 14 fois, et même le 1^{er} mai à 21h ! Et puisque nous parlons d'anecdotes, il se réunit dans la salle devenue salle des mariages mais autour de la table qui s'y trouve encore.

Le 2 février, le conseil répond favorablement à la demande de l'instituteur, M. FAMY : doter l'école des garçons (située rue Saint-Nicolas) de matériel scientifique, comme des appareils et gravures, tableaux Deyrolle. C'était sans doute des tableaux d'insectes et d'animaux empaillés. La maison Deyrolle existe encore à Paris. Et quelques mois plus tard, le 1^{er} mai, l'institutrice Mademoiselle VIDAL présente exactement la même demande pour l'école des filles (située rue des

Galliens). Au sujet des écoles, nous apprenons aussi que le 13 décembre le libraire, monsieur LEGRAND (maison de la presse fermée voici peu) sera payé pour les fournitures scolaires qui lui ont été demandées.

En cette séance du 1^{er} mai, le conseil examine une autre demande. Celle de M. CORSELIS, pâtissier, « l'autorisation d'établir une terrasse dépassant, de 50 cm au-delà du trottoir de façon permanente, et de deux mètres les jours fériés ». La demande lui est accordée moyennant un droit de place annuel de 60F. C'est aujourd'hui la terrasse du P'tit Quinquin. Par contre, lorsque M. CHOTARD, marchand de vins et tabacs, voisin de la pharmacie, demande de pouvoir mettre deux tables sur le trottoir, cela lui sera refusé, le trottoir étant trop étroit. Aujourd'hui, une autre proposition a été acceptée.

Poursuivons notre route. Le 10 juin, il est décidé d'accorder à M. FAUTRÉ, cantonnier, une allocation supplémentaire de 60F par an. Le 13 septembre, on parle d'un autre lavoir, celui de Beulle. Sa source prenant naissance dans un bois qui est à vendre, la commune va s'en rendre acquéreur.

On sévit aussi. Le 5 avril, le conseil constate que M. GUYON, adjudicataire pour l'enlèvement des boues et des immondices, ne remplit pas toujours ses obligations de façon convenable. Le conseil donne tous pouvoirs au maire pour le poursuivre judiciairement chaque fois qu'il ne remplira les conditions de son contrat ! Et le conseil se préoccupe aussi des aides apportées par le bureau de bienfaisance- qui est à l'origine du CCAS d'aujourd'hui- du téléphone, des horaires de trains...

Certes des délibérations plus sérieuses se sont tenues, notamment concernant le fonctionnement de l'usine à gaz rue de Mareil, ou des discussions budgétaires. Ainsi le budget de 1924 a été examiné dès le mois de juin ! Mais cette page ne pourrait suffire.


Enfin, serait-il possible d'évoquer cette année en 1923 sans rappeler que monsieur RAYMOND VINCENT, toujours parmi nous, avait fêté ses 2 ans le 18 janvier de cette même année !

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME



VIE ASSOCIATIVE

BAZEMONT 

EXPOSITION

2 Salles / 2 Ambiances

SALLE DE LA COMEDIE
Sculptures
Pastels

SALLE DU GOTHIQUE
Huiles
Acrylique

Animations :
Expositions des enfants
Création objet 3D
Création Fresque

**ENTREE
LIBRE**

18 & 19 Novembre 2023

Samedi de 14h à 18h

Dimanche de 10 h à 18 h

Union Nationale des Combattants



L'Union Nationale des Combattants (UNC) de Maule recherche un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) bénévoles pour renforcer l'équipe en place. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de cette association, merci de contacter Patrick CARRELET (président) : 06 60 88 81 61 ou patrick.carrelet@gmail.com

Rendez-vous le 11 novembre au monument aux Morts à partir de 11h30, puis à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

Le traditionnel repas du 11 novembre est reporté au 18 novembre à la salle polyvalente d'Aulnay-sur-Mauldre à partir de 13h. Inscription et renseignements : patrick.carrelet@gmail.com ou 06 60 88 81 61.

PARTAGER



**Cadres en réflexion ou
en recherche d'emploi,
venez surfer sur le
nouveau site ACE78.fr !**

L'ACE a déménagé, juste derrière la mairie toujours à Noisy-le-Roi, et a diversifié ses offres.

L'ACE accompagne les cadres de tout âge, ceux qui sont en poste et qui souhaitent conduire une réflexion sur leur futur professionnel, ceux qui sont en recherche d'emploi et les jeunes diplômés futurs cadres vers leurs premiers emplois.

Découvrez l'offre spécifique à chacun de ces trois publics, en surfant sur notre site ACE78.fr et prenez contact directement avec nous.

En groupe ou en individuel, en présentiel et en distanciel, l'ACE propose un parrainage personnalisé et un parcours d'ateliers spécifique pour accompagner le candidat sur une durée adaptée à sa problématique, le conseiller, le motiver et lui assurer le meilleur positionnement sur le marché du travail.

Association Cadres et Emploi :

3 avenue du Général de Gaulle

78590 Noisy le Roi

Tél. : 01 30 56 52 99

Email : aceopc@wanadoo.fr

Site Internet : ace78.fr

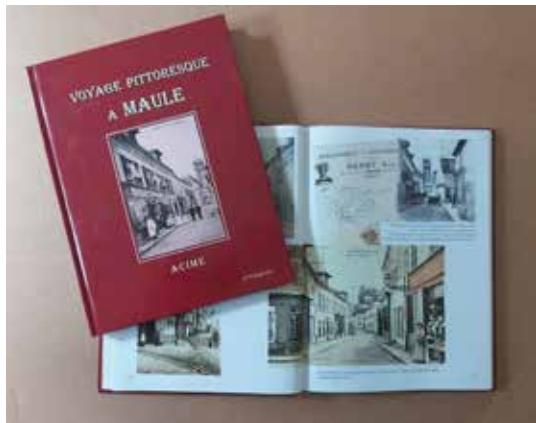
VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

L'ACIME publie...



www.acime.free.fr



Tiré à 1500 exemplaires, le « Voyage pittoresque à Maule » connaît un tel succès que nous vous en annonçons la 3^{ème} édition qui sortira de presse dans quelques jours.

Ce voyage vous emmène au début du siècle dernier. Arrivés à la gare par le train ou le tramway, vous allez parcourir les rues de Maule à la rencontre des commerces, des fêtes, des Maulois. Vous irez jusqu'au grandes fermes traditionnelles. Et cela grâce à des photos, des cartes postales, des documents comme d'anciennes factures, le tout accompagné de commentaires, d'anecdotes. Un livre à offrir ou à s'offrir !

148 pages, 24€. En vente sur le site de l'ACIME, au musée et chez « Thé l'artiste ».

TOURNOI VOLLEY IN THE DARK

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

20h au Gymnase Demaison à Maule

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION

ESAT COTRA



BÉNÉFICES ENTIÈREMENT REVERSÉS À L'ASSOCIATION

INSCRIPTIONS : volleyballmaulois@gmail.com

PLACES LIMITÉES
16 ÉQUIPES MAX
ÉQUIPE MIXTE 4X4
50€ PAR EQUIPE



BUVETTE
MUSIQUE
MAQUILLAGE
TOMBOLA



Vêtements fluos ou blancs conseillés

Passer ensemble la 6^{ème} !

Du nouveau du côté de vos associations ! Pour ce numéro, nous vous présentons l'association Namax Liberteam ! Derrière, il y a un visage, celui de Mandy Deschamps sa présidente. Nous avons rencontré cette férue de balade en moto pour en apprendre plus sur les activités qu'elle propose.

A l'origine : une passion

C'est à Issou, en 2021, peu de temps après son permis moto en poche, que Mandy décide de fonder son association avec son ancien secrétaire : Maxime, aujourd'hui parti pour les routes du sud.

« Au départ, je proposais uniquement des sorties libres sur facebook, puis j'ai rencontré Maxime, et l'aventure a démarré. » Elle débarque à Maule, son association dans ses valises en 2023.



Balade forestière

Un franc succès

« Nous commençons à avoir beaucoup de motards lors de nos balades. Souhaitant fédérer notre groupe, nous avons créé d'abord un logo, puis une association. Il devenait nécessaire d'assurer nos membres et qu'ils s'engagent à respecter un règlement pour obtenir un cadre sécuritaire. Aujourd'hui nous avons 40 adhérents actifs dans tout l'Ouest parisien. »



Sortie aux 24 heures du Mans

Namax Liberteam, c'est la promesse d'avoir une joyeuse bande de copains pour découvrir des routes et des points d'intérêts culturels ou patrimoniaux lors de



Road trip en Autriche en 2023

sorties sur une demi-journée ou une journée complète avec une pause pour échanger mais aussi des sorties hors-bolides (bar, restaurant, bowling...). Mandy privilégie un équilibre entre route et temps de partage. Les inscriptions se font uniquement sur facebook avec une limite de 20 à 25 véhicules.

Des road trip, un séjour itinérant dans plusieurs pays étrangers, sont également proposés. Pour les plus curieux d'entre vous, allez jeter un coup d'œil sur leur groupe facebook.

Comment rejoindre cette folle aventure ?

"Vous pouvez venir à moto, tous les modèles sont acceptés mais attention, quelques moqueries fusent sur les Ducatis. Si vous n'avez pas peur d'être « chambrés » vous êtes les bienvenus. Les passagers sont également accueillis avec plaisir."

L'association est vigilante sur les questions de sécurité. Pour participer aux sorties il vous faut absolument un permis moto, une assurance et un équipement adéquate (gants, blouson, casque, chaussures et pantalon).

Vous avez le droit à deux sorties gratuites (hors road trip) avant d'adhérer pour 30€, 50€ pour les couples et d'acheter un carnet de roulage (10€ pour 5 tickets soit 2€ par sortie). Ces fonds permettent, en partie, de réaliser des actions pour une association locale au bénéfice d'enfants.

Votre carte d'adhérent vous permet d'avoir des remises pour faire des folies pour votre deux roues !

Enfilez vos gants, attachez votre casque et sautez sur votre bécane, à fond les gaz vers Namax Liberteam !

Partenariat REAP Les-tout-petits





Alain au centre et deux membres du CTM venus le féliciter à son arrivée



Alain et Anne Marie qui a assuré l'intendance du coureur

Les Cyclo Touristes de la Mauldre

Retour sur le Paris-Brest-Paris

Alain BADOUX a terminé en 75h son 3^{ème} Paris-Brest-Paris. Ils étaient 6810 dont 4837 venus de pays parfois très lointains (Chine, Japon, USA...) à participer à ce défi de 1230km en moins de 90h. Parmi ces inscrits, 7,3% de féminines ! La chaleur a été assez éprouvante pour tous et notre ami du CTM a bu plus de 6 litres d'eau par jour et a perdu 5kg ! Cette « course », en partie chronométrée puisqu'un temps maximal est donné pour avoir droit au certificat, est donc partie de Rambouillet à partir du 20 août et les retours ont eu lieu jusqu'au 24 août. Depuis 1891, date de la première édition, la course a lieu généralement tous les 4 ans. Au début, le départ se faisait à Paris, puis la circulation automobile étant de plus en plus dense, il a été déplacé à St-Quentin-en-Yvelines, puis à Rambouillet.

Pour participer à cette course, il est nécessaire de valider des brevets de randonneurs mondiaux (BRM) de 200, 300, 400 et 600km dans l'année de l'épreuve. Mais Alain avait déjà obtenu les mêmes brevets l'année précédente de façon à pouvoir être inscrit dans les premiers.

Il a déjà réussi des épreuves de longues distances toutes aussi difficiles : Londres-Édimbourg-Londres (1400km), la réconciliation (1600km), la ronde d'Aliénor (1200km)...

Trois autres membres du CTM devaient participer au PBP2023 mais des soucis de santé les en ont empêchés. L'un d'entre eux était présent à l'arrivée à Rambouillet pour féliciter Alain et être de la fête malgré tout.

Si vous êtes motivés par ce type d'épreuve, vous pouvez venir rouler avec nous pour vous y entraîner, plusieurs d'entre nous ont cette expérience qu'ils seront heureux de partager avec vous.



VELOSUR

Pour vous aider, le CTM a mis en place un dispositif VELOSUR afin de vous apprendre gratuitement à sécuriser votre vélo et vous donner quelques conseils de sécurité routière.

Vous pouvez venir tous les premiers samedis du mois de 13h30 à 15h à notre local VELOSUR situé Place des fêtes (derrière la maison médicale) ou prendre rendez-vous avec l'un d'entre nous par mail (en indiquant VELOSUR dans le titre du mail et votre N° de téléphone) : jcseguier@neuf.fr; Regardez aussi nos informations sur : www.ctm-maule.fr



JC SEGUIER
Président du Cyclo-Touristes de la Mauldre (CTM)



CONTRATS D'ENTRETIEN DÉPANNAGE & SAV

Tous systèmes de chauffage
gaz, fioul & propane.
Pompes à chaleur & climatisation.
Nettoyage réseau radiateurs &
plancher chauffant.

01.34.87.46.48

www.edgs78.com

SAV AGRÉÉ

De Dietrich

CHAPPEE

Vaillant



INSTALLATION CHAUFFAGE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pompe à chaleur & climatisation.
Chaudières gaz & fioul.
Panneaux solaires photovoltaïques.

Nos 2 sociétés travaillent
en synergie afin de mieux répondre
à vos attentes et à vos besoins.

**13 BOULEVARD PAUL BARRE
78580 MAULE**

01.34.94.73.74

www.gea78.com

QUALITÉ • COMPÉTENCES • EFFICACITÉ



↔ Agence familiale depuis près de 15 ans
installée au centre de Maule ↔

MAC Immobilier Maule

Un *souhait d'estimation*
de votre bien

Un *projet d'acquisition*
en Vallée de la Mauldre

Un *conseil* dans le domaine de l'immobilier

mac.immo@orange.fr

01 34 75 15 15

17 place Charles de Gaulle 78580 MAULE





Ville de
Maule

Fête du Beaujolais

Samedi 18 novembre

Marché de Maule

Menu des festivités

— Découverte du millésime 2023 —

Ouverture : 9h - 13h

Les commerçants du marché et
du centre-ville vous proposent :

- des animations
- des dégustations
- des paniers garnis à gagner

Plus d'informations : contact.mairie@maule.fr - 01 30 90 49 12/17

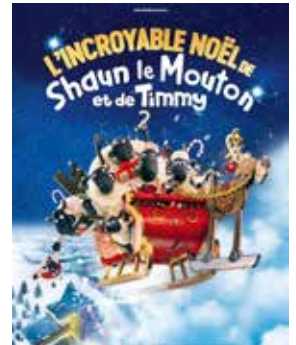
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et doit être consommé avec modération

CC GALLY MAULDRE



Consultez le programme du cinéma sur :
<http://www.cinema-les2scenes.com>

VOTRE CINÉMA



Mercredi 15 novembre à 21h au cinéma "les 2 Scènes", venez assister à la projection inédite du film documentaire **VIVANTS**, réalisé par Victor Grange. Une projection 100% locale puisque le film sera suivi d'une discussion avec le réalisateur (habitant de la Communauté de Communes) et les acteurs du film (médecin et soignants de l'unité de soins palliatifs de Houdan).

Résumé : *à la fin de l'été, le Docteur Grange fêtera son troisième pot de départ à la retraite. Il a du mal à quitter cette unité de soins palliatifs qu'il a fondée il y a 25 ans dans un petit hôpital de campagne. A l'origine de cet engagement : un drame personnel.*

Ces dernières semaines avec le Dr Grange auprès de ses patients, Cynthia, Didier, Jacqueline, questionnent notre lien à la famille et à la vie.

Prochaine séance :
19/11/2023 à 10h30



Cinéma intercommunal

«Les 2 Scènes»

Place Henri Dunant

78580 Maule

Tél.: 01 34 75 08 98

cinema@maule.fr

Mercredi 15 Novembre 21h
au cinéma « Les 2 scènes » à Maule

Projection inédite du film documentaire

VIVANTS

Suivie d'une discussion avec le réalisateur
et les acteurs du film

Plus d'informations sur
www.vivants-lefilm.fr

CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un cadeau à la Secobra Le fond du problème était pourtant très sérieux : les effets des pesticides, leurs répercussions sur l'être humain et sur la vie en général. Toxicité amplifiée par la localisation des terrains agricoles surplombant Maule, balayés par les vents dominants qui rabattent les molécules sur nos habitations (on a pu le vérifier cet été : les odeurs de boues de station d'épuration - ou de digestats ? - ont stagné 3 jours au centre-ville).

Nous souhaitons donc que le Conseil municipal autorise la Secobra à annexer nos chemins communaux contre une vraie contrepartie "santé" pour la population. Malheureusement, nos propositions n'ont pas été retenues au Conseil du 2 octobre. Nous avons cependant réalisé un gros travail d'investigation :


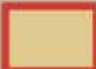



- Démontré l'utilisation de pesticides, niée au départ par la Secobra.
- Epluché des dizaines de relevés hypothécaires, pour situer les parcelles Secobra. Réalisé le plan qui prouve que cette société semencière occupe 300 ha, c'est à dire un bon tiers des terres du plateau agricole maulois.
- Financé des analyses prouvant que l'on retrouve 14 pesticides dans les organismes d'habitants, dont 7 sont interdits depuis des années (et parmi ceux qui sont "autorisés" on retrouve un SDHI).
- Interrogé l'ARS pour démontrer que, malgré les affirmations de la mairie pour rassurer faussement la population, aucune analyses d'air "conforme" n'a été faite sur ce sujet.
- Rédigé, déposé, défendu, les 3 amendements très protecteurs de la santé que nous vous avons promis.

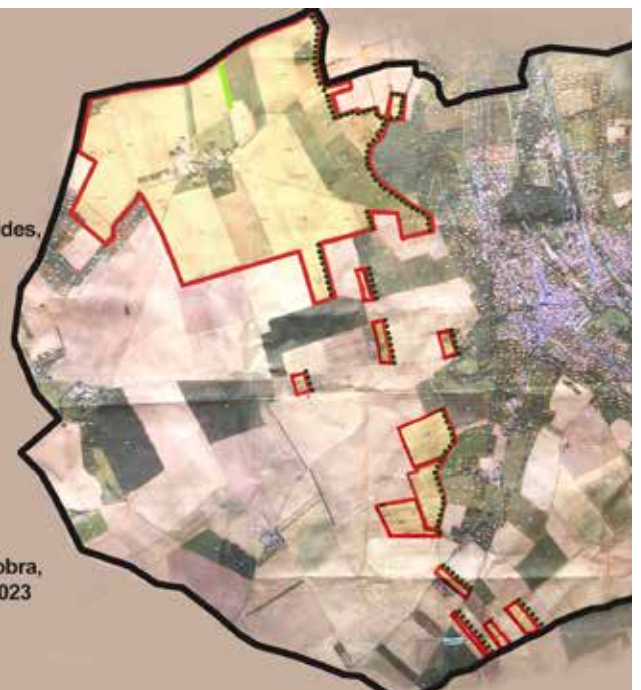
Cependant, la majorité du Conseil municipal a accepté d'abandonner nos chemins communaux... contre un petit verdissement d'image de la Secobra, qui installera... 300 m de haie ajourée, "pour la biodiversité", le long d'un des chemins de remplacement. Malgré cette contrepartie dérisoire, nous déplorons que seuls deux élus de l'équipe du maire, Samuel Collin et Jean-Christophe Séguier se soient abstenus (merci à eux !).

Nos inquiétudes légitimes de professionnels de santé face à ce sujet grave, ont toutefois conduit à une promesse d'étudier le sujet, de rechercher des subventions pour la mise en place de haies protectrices en partenariat avec la Secobra et, peut-être.. d'autres agriculteurs du secteur. Nous tenterons de faire en sorte que ces haies soient bien des haies filtrantes anti-dérive, comprenant un maximum de végétaux persistants, afin qu'elles restent feuillues et efficaces lors des traitements de novembre pour les blés et les orges.

Aline Read
Conseillère Municipale,
Liste Santé Environnement

Légende :

-  Limites de notre commune (territoire sur lequel nous pouvons agir)
-  Les terres de la Secobra, traitées aux pesticides, recouvrent un tiers du plateau maulois
-  A droite du plan, les habitations de Maule situées sous le vent du plateau
-  Les haies filtrantes anti-dérive protectrices demandées par William Falchetto et Aline Read dans leurs amendements
-  La haie non filtrante (!) consentie par la Secobra, au jour du Conseil Municipal du 2 Octobre 2023



Remettre l'église au milieu du village

Lors du conseil du 2 octobre, nous avons tenté d'être précis et objectifs au travers d'une série de planches explicatives. Il semble que cet effort n'ait pas toujours pu ou voulu être compris, il est donc nécessaire de procéder à une nouvelle explication. Deux points majeurs ont ainsi été évoqués :

1) Un échange de 500 mètres de chemins dans l'application stricte de la Loi « 3DS ».

La loi 3DS de 2022 comportait un volet permettant l'échange simplifié de chemins pour limiter leur risque d'annexion. Cette loi impose 3 conditions : "Informer le public, Garantir la continuité du chemin rural, Respecter, pour le chemin créé, la largeur et la qualité environnementale, notamment au regard de la biodiversité, du chemin remplacé." Toutes ces conditions ont été scrupuleusement respectées, il ne s'agit nullement d'un « cadeau », ce qui serait évidemment contraire à la loi et interdit par la préfecture garante de la chose. Au chapitre de la biodiversité, nous avons d'ailleurs demandé à la Secobra, et conformément aux avis exprimés lors de l'enquête publique, de procéder à l'ajout d'une haie bordant le nouveau chemin en restant dans les limites du raisonnable financier. L'esprit de la Loi étant de simplifier, comme nous l'ont confirmé les services du Sénat, il n'y est nullement question de pouvoir assortir les échanges de conditions exorbitantes, de l'ordre de 400 000 €* pour un échange de chemins évalués par les Domaines à 4 000 € chacun. Une demande disproportionnée aurait pu faire l'objet du recours ultérieur d'un tiers (riverain, salarié, actionnaire, entreprise...) faisant prendre le risque à la commune seule de s'engager dans une démarche contentieuse, de régler des frais de procès et au pire de rembourser une dépense jugée abusive. Sans compter qu'il serait illusoire de penser qu'une telle négociation soit réalisable.

2) L'engagement de plantations de haies bénéfiques à tous et pas seulement à titre de filtrage.

Comme cela avait été indiqué par Laurent RICHARD (Maule Contact de juillet-août 2023) nous avons confirmé en Conseil et engagé, dès octobre 2023, une concertation avec les agriculteurs afin de les impliquer et de les assister dans la mise en œuvre du Pacte Haies gouvernemental annoncé le 29 septembre 2023 qui prévoit l'implantation de 50 000 km de haies d'ici 2030 avec 110 millions de subventions chaque année. Ainsi qu'il a été présenté en conseil municipal, nous souhaitons en effet suivre les recommandations de l'office français de la biodiversité (<https://www.ofb.gouv.fr/>) qui liste les avantages de l'implantation de haies à savoir notamment la conservation de la biodiversité, la protection des cultures, le stockage du carbone et la production de bois, la stabilisation et l'enrichissement des sols, la fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires.

L'enjeu n'est donc pas les 300 mètres de haies qui correspondent aux demandes de l'enquête publique, doivent donc être respectés et le seront mais de plusieurs kilomètres de haies plantés à terme le long de chemins communaux comme la Majorité Municipale l'a approuvé lors de ce Conseil Municipal du 2 octobre et comme s'y est engagée la Secobra.

3) Une belle entreprise mauloise

Le rôle des élus étant également de protéger les entreprises de leur territoire qui en sont les forces vives, il convient de revenir sur ce qu'on peut appeler un « Secobra-bashing ».

L'entreprise Secobra a été créée en 1902 par des brasseurs et son objectif est de sélectionner des semences de blé et d'orge de meilleure qualité pour l'industrie, de meilleure agronomie pour l'agriculteur, dont la résistance aux bio-agresseurs (insectes, maladies), qui nécessiteront par définition moins de traitement voire dans certains cas l'arrêt d'un traitement (tolérance aux pucerons par le gène de résistance à la jaunisse).

L'entreprise a une renommée mondiale dans le secteur de la bière. Elle est implantée en France, en Angleterre, en Allemagne et en Australie. Son centre de recherches « Secobra Recherches » est installé à Maule depuis 1936, paye ses impôts à notre intercommunalité, emploie 44 personnes en CDI, 8 à 10 apprentis et 30 à 35 jobs d'été. La quasi-totalité des employés permanents sont des ingénieurs et techniciens hautement qualifiés en agronomie, bien au fait des aspects écologiques et ainsi forcément respectueux de l'environnement. Tout un chacun peut s'en assurer en allant visiter l'entreprise. Bien évidemment, l'entreprise n'emploie que des traitements phytosanitaires autorisés en France, utilisés avec parcimonie au vu de leur coût et du simple bon sens. Une partie des travaux de recherche sont réalisés sans aucun traitement afin d'étudier les tolérances naturelles des plantes.

On peut toujours espérer ne recourir à aucun traitement ou médicament phytosanitaire, mais il faut néanmoins se souvenir que la « gentille Nature » n'est pas si gentille que cela en nous gratifiant également de bactéries, virus ou champignons destructeurs de récoltes, tels rouille, oidium, mildiou, jaunisse de l'orge, virus de la tomate, mouche du cerisier ou plus basiquement mērule, frelons asiatiques et autres punaises de lit dont personne n'objecte le recours à des traitements efficaces et raisonnables.

Olivier LEPRĒTRE

Pour la majorité municipale "Ensemble pour Maule"



NB : (*) Pour raisonner sur des termes factuels, la pose de filets anti-dérive a fait l'objet d'une demande de devis, le montant est de 314 848 €HT pour 4 km (Devis Filpack). En ce qui concerne les haies, les tarifs dépendent notamment de la taille des plants. Sur la base d'un devis obtenu, il faut compter entre 17 000 € (taille 60/80 cm) et 21 000 € (80/100) par kilomètre si l'on veut planter des arbustes de taille raisonnable soit entre 70 000 à 80 000 € pour 4 km. Ces chiffres sont cohérents avec les chiffres donnés par le gouvernement, 660 millions d'euros / 50 000 km : 13 200 €/km. Enfin, le document « Soutien aux investissements agricoles non productifs pour la programmation 2023-2027 » co-financé par la Région Île-de-France et l'Union européenne au travers du FEADER estime le coût complet par plant à 20,31 € HT soit là aussi 20310 € HT au kilomètre. Les 2 000 à 3 000 € par kilomètre annoncés dans l'amendement de la liste Santé Environnement ne peuvent que correspondre à des plants de très petite taille, sans protection, qui nécessiteront de très nombreuses années avant de remplir le moindre rôle.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 00
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Lundi et vendredi (9h-12h et 14h-17h), mardi
(14h-17h), mercredi (14h-17h), jeudi (9h-12h).

☎ 01 82 86 01 71

ccas@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche@maule.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

DON DU SANG

HORAIRES DES MESSES

NOVEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
TOUSSAINT	01-nov			10h30 Maule	
D.Ord 31	04-nov	Bazemont	05-nov	Maule	Beynes
D.Ord 32	11-nov	Herbeville	12-nov	Maule	Beynes
D.Ord 33	18-nov	Mareil/Mauldre	19-nov	Maule	Beynes
CHRIST ROI	25-nov	Montainville	26-nov	Maule	Beynes
DECEMBRE		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
D. AVENT 1	02-déc	Thiverval	03-déc	Maule	Beynes
D. AVENT 2	09-déc	Aulnay/Mauldre	10-déc	Maule	Beynes
D. AVENT 3	16-déc	Bazemont	17-déc	Maule	Beynes
D. AVENT 4	23-déc	Herbeville	24-déc	Maule	
VEILLEE			24-déc		
NATIVITE DU SEIGNEUR	25-déc			10h30 Maule	
SAINT SYLVESTRE	30-déc	Mareil/Mauldre	31-déc	Maule	Beynes



*Au coeur
de vos projets*

Syndic d'immeubles
Ventes Transactions
Gestion locative
Estimations de valeurs gratuites

FCI MAULE

2 PL. DE LA MAIRIE . 78580 MAULE

01 34 75 08 08

www.fcimmo.fr

FCI PARIS
53 AV. MOZART
75016 PARIS
01 40 50 20 20

FCI HOUDAN
17 GRANDE RUE
78550 HOUDAN
01 78 90 51 51

Pompes funèbres et Marbrerie

Alain Padel

- Depuis 1830 -

**Permanences
téléphoniques
7j/7 et 24h/24**



Organisation complète
des obsèques
Chambre funéraire
Inhumation
Crémation
Transport de corps
Contrats obsèques
Construction de caveaux
Monuments funéraires

**1 bis, rue du Ponceau
78580 MAULE**

**01 30 90 88 67
06 80 63 66 94**

Marché de la Saint Nicolas



Ville de
Maule



2 et 3 décembre - Dès 10h
Place de la Mairie
MAULE



www.maule.fr 

contact.mairie@maule.fr

01 30 90 49 12/17